



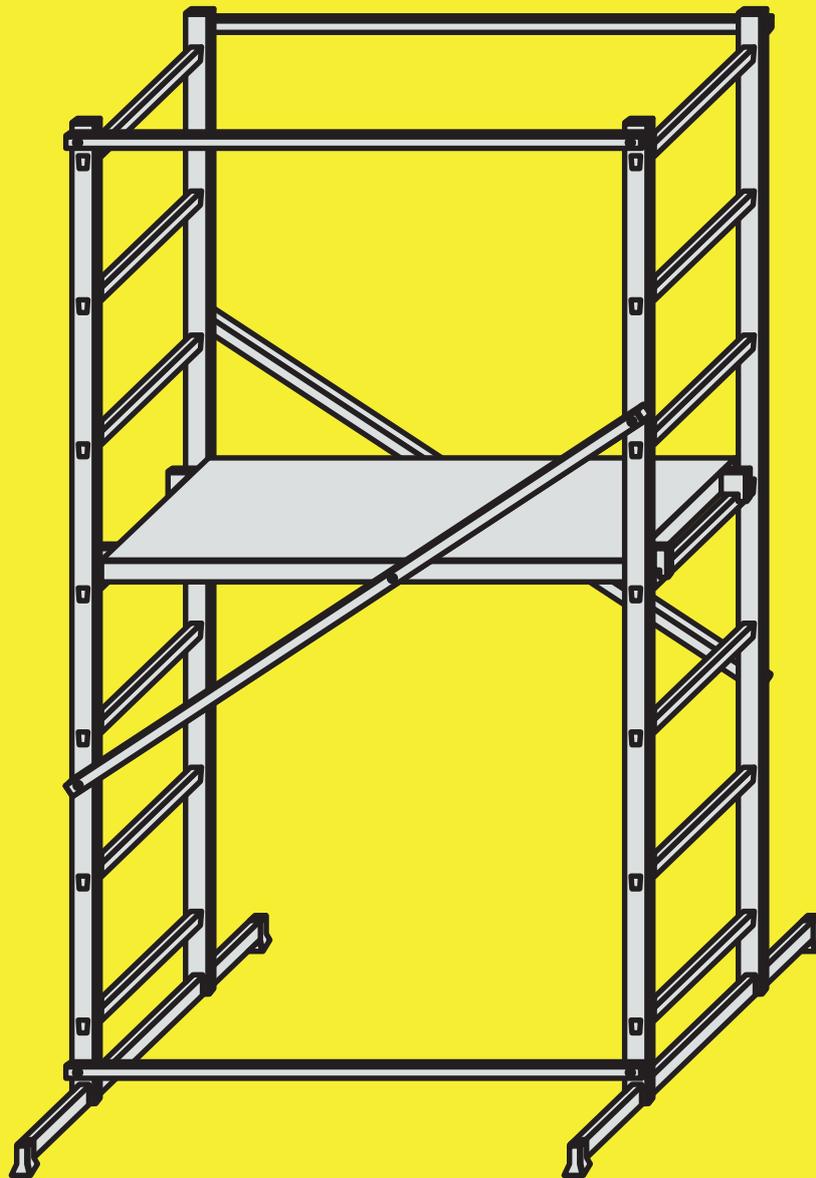
maison des arts
— centre d'art
contemporain
de malakoff —

maison des arts
105, avenue
du 12 février 1934
92240 malakoff

supérette
28, boulevard
stalingrad
92240 malakoff

renseignements
maisondesarts.
malakoff.fr
01 47 35 96 94
entrée libre

ville de Malakoff



format atelier à la supérette

mi février, mars, avril, mi-septembre, mi-octobre 2022

présentation de la supérette

« La supérette » a été mise à disposition par Paris Habitat au profit de la ville de Malakoff pour son centre d'art le 5 décembre 2019. En accord avec ses partenaires*, le centre d'art a choisi d'y faire des résidences de jour pour collectifs d'auteur·rice·s – la forme collective étant peu soutenue par la politique culturelle actuelle en France – d'y associer une programmation de soutien aux artistes-auteur·rice·s qui expérimentent des projets collaboratifs.

un lieu de rencontre

Dans un espace de près de 200 m² ouvert sur l'espace public, la supérette se situe dans un quartier construit au début des années 1960, au rez-de-chaussée de l'un des immeubles d'habitation. Le lieu et sa programmation sont en attention avec son environnement, ses habitant·e·s et ses usager·ère·s (associations, commerçant·e·s, gardien·ne·s d'immeubles), avec lequel·le·s l'équipe du centre d'art nourrit un dialogue qui se construit au fil du temps et des rencontres.

un lieu de réflexion

La supérette est un lieu propice à l'échange et à la collaboration avec de nouveaux·elles interlocuteur·rice·s. La programmation initiée à la supérette s'organise autour de multiples dispositifs : ateliers, discussions, lectures, tables rondes, arpentages, etc., autant de formats pouvant être saisis par le collectif en résidence, en co-construction avec l'équipe du centre d'art.

un lieu ressource

La fragilité de l'écosystème des arts visuels nécessite une attention particulière. La supérette répond à l'objectif d'être un lieu ressource pour les auteur·rice·s accueilli·e·s et plus largement pour les travailleur·se·s de l'art. Des temps de rencontres sont pensés sous la forme de discussions et de récits d'expériences qui permettent d'interroger les droits qui les concernent et la place des auteur·rice·s dans la société contemporaine. Cet axe traduit ce qui est au cœur du projet de la supérette : une approche consciente et éthique du travail artistique, pensant plus largement l'art comme possible vecteur de transformation sociale.



présentation du « format atelier »

principe du « format atelier »

Ce format court vise à soutenir des collectifs et/ou des artistes-auteur-riche-s qui intègrent un projet collaboratif. Le programme s'adresse aux artistes-auteur-riche-s privées d'ateliers, ou dont les espaces de travail sont trop réduits pour expérimenter, construire une œuvre ou un projet en réflexion.

Ce dispositif, d'une **durée de 1 mois**, propose :

- la mise à disposition d'un **espace de travail** de 180 m².
- une bourse de **1000 €/TTC** destinée à des honoraires.
- des temps d'échanges et d'accompagnement des artistes-auteur-riche-s dans leurs parcours professionnel.
- dédié à la recherche, aucun bilan, ni résultat ne sont attendus de la part du collectif.

autre(s) rémunération(s)

- Un (1) temps de présentation est à prévoir, afin de faire connaître le travail du collectif auprès des publics et des partenaires. Cette intervention sera rémunérée à hauteur de 500€ TTC par collectif (date de la présentation à définir avec le centre d'art).
- Aucune autre intervention, à l'adresse du public n'est imposée, ni attendue. Toute visite ou atelier de médiation qui pourraient être proposés par le pôle d'éducation artistique du centre d'art fera l'objet d'une rémunération complémentaire.

conditions et cadre de l'atelier

- Aucune limite d'âge n'est fixée.
- Chaque artistes-auteur-riche doit disposer d'un numéro de SIRET, d'un Kbis ou d'un numéro d'inscription à la Maison des artistes, l'URSSAF, l'Agessa ou une association reconnue d'utilité publique.
- Une convention de mise à disposition est signée avec le centre d'art, précisant les conditions d'occupation de la supérette.
- Les artistes-auteur-riche-s doivent prendre en compte les contraintes des sites, les usages, la sécurité du domaine public, des réglementations, les modalités, ainsi que les contraintes d'entretien.
- Le artistes-auteur-riche-s disposent des clés et occupent librement l'espace d'atelier selon leur organisation de travail et leur besoin. Le collectif informe en amont l'équipe du centre d'art de ses présences.
- La participation à un journal de bord mis en place par le centre d'art est proposé au collectif (facultatif).

* On entend par auteur-riche-s : artistes, photographes, vidéastes, performeurs-euses, chorégraphes, commissaires, cinéastes, philosophes, critiques, écrivain-e-s, médiateur.trice-s...toutes celles et ceux qui produisent de la pensée, qui fabriquent et interagissent. Le terme est maintenant totalement utilisé par le centre d'art de Malakoff et est travaillé avec certaines philosophes, critiques et commissaires.

**4 temps d'un (1) mois
en 2022 :**
mi-février
mars
avril
mi-septembre
mi-octobre

cadre de l'atelier

mis à disposition

- La supérette dispose d'un espace de travail de 192 m² en rez-de-chaussée. L'espace bureau est réservé au centre d'art. La partie centrale doit être accessible et praticable par le centre d'art, notamment pour la tenue d'atelier par le pôle d'éducation artistique.
- Attention : la résidence ne dispose pas d'un logement.
- Une cuisine avec frigo, évier, rangement et vaisselle, mobilier (tables, chaises, canapés, rangements).
- Un espace de stockage en sous sol, de 69 m² (seulement pour du petit matériel).
- Des outils et du petit matériel du centre d'art peuvent être mis à disposition (projecteur, téléviseur, enceintes, etc.).

processus de sélection

Pour bénéficier du « format atelier et recherche », adresser un dossier par mail à l'adresse suivante : maisonsdesarts@ville-malakoff.fr.

En format PDF (poids maximum de l'ensemble : 7 Mo) :

- Une lettre présentant le travail du collectif et les artistes-auteur-ric-e-s, exprimant les besoins, notamment concernant l'usage de l'espace, etc.
- La liste de ses membres, comprenant les coordonnées complètes des membres du collectif (adresse postale, adresse e-mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel.



le centre d'art : lieu de production, de diffusion et d'accompagnement

Le centre d'art contemporain de Malakoff déploie ses actions entre deux lieux : la maison des arts, lieu de diffusion, et la supérette, lieu d'expérimentation.

Laboratoire émetteur d'idées, d'utopies et de formes inédites, lieu de rencontre avec les auteur·rice·s, initiateur de débats et échanges sur les mutations de notre société, le centre d'art reste avant tout le lieu du projet de l'artiste. Il s'emploie, à ce titre, à leur offrir la possibilité de produire et d'exposer. La maison des arts propose un programme de deux expositions personnelles ou collectives par an, attentif à toutes les tendances, générations et moyens d'expressions plastiques. Les expositions rebondissent et opèrent des frottements avec l'actualité, la géopolitique, la sociologie, les enjeux environnementaux et les technologies émergentes. Pour 2019 par exemple, le lieu accueille une exposition collective avec des artistes syriens et syriennes, aussi bien que le duo d'artistes Lydie Jean-Dit-Panel et Gauthier Tassart dans une exposition à dimension écologique et politique. Des rencontres, des débats, des visites guidées, des workshops, des conférences sont également pensés en lien avec cette programmation.

La structure est également un lieu de ressources pour les auteur·e·s, étudiant·e·s en art, qui savent pouvoir compter sur du soutien intellectuel, logistique et administratif. Elle mène des actions pédagogiques et de médiation particulièrement actives. La fonction de médiation apparaît, en effet, comme un axe essentiel du centre d'art vis-à-vis de tous les publics sur son territoire : initiation à l'art contemporain, travail d'information auprès des enseignant·e·s, ateliers pédagogiques, évaluation des actions, échanges avec les publics et partage de connaissances. L'exposition, grâce à une médiation de qualité, se prolonge au-delà de sa durée et continue de vivre au travers du récit des visiteurs. Une pédagogie de proximité permet ainsi de placer chacun·e, enfant et adulte, au plus près de la pensée de l'artiste-auteur·e.

Pour l'année 2019, le centre d'art ouvre sa première résidence hors les murs : la supérette, grâce à une mise à disposition d'un local de 200 m² par Paris Habitat. Résidence de jour pour des collectifs d'artistes-auteur·rice·s, elle se situe dans le quartier de Stalingrad, qui constitue à lui seul une petite ville dans la ville, au sud de Malakoff. Ce nouveau lieu a vocation à être un lieu de production et d'expérimentation collectives, ouvert sur le territoire, complémentaire du lieu de diffusion qu'est le centre d'art. C'est un espace d'échange et de partage entre créateur·rice·s et habitant·e·s et usager·e·s du quartier où elle se trouve, à l'écoute de son environnement et privilégiant les projets écoresponsables.

Pour tous renseignements complémentaires connectez-vous sur :
<http://maisondesarts.malakoff.fr>.

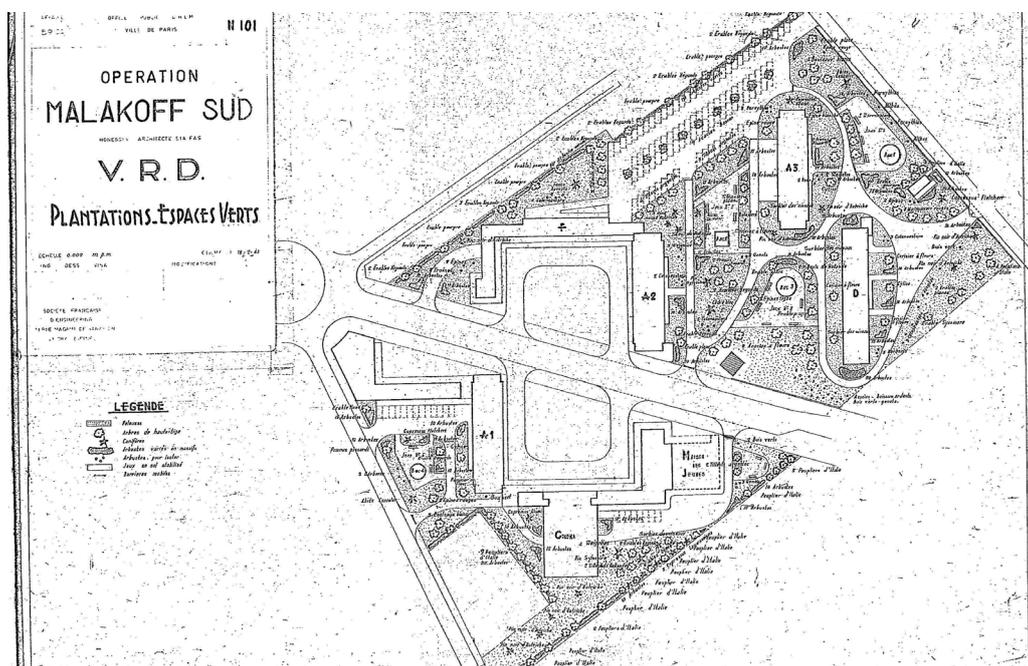
Avec plus de 123 000 logements, Paris Habitat est un acteur majeur du logement social à Paris et en proche banlieue. Grâce au soutien de la ville de Paris, les équipes de Paris Habitat mettent en œuvre leurs compétences et savoir-faire pour développer l'offre de logements sociaux et offrir une réelle qualité de service aux locataires. Construire, loger, réhabiliter, renouveler les territoires, attribuer des logements, assurer un cadre de vie agréable, animer la vie locale sont autant de missions qui placent Paris Habitat au cœur des problématiques sociales et urbaines actuelles.

Paris Habitat est propriétaire de 591 logements construits en 1962 par l'architecte Denis Honneger dans une opération appelé « Malakoff Sud ». Cet ensemble immobilier est composé de deux îlots d'habitation distincts, l'un, communément appelé par ses habitants.e.s, « côté rue », longe le boulevard de Stalingrad au 21 et au 28 (320 logements/6 halls) et comprenant, en pied d'immeuble, l'ensemble des locaux commerciaux et associatifs. L'autre îlot, communément appelé par les habitants « côté jardin », est situé en contrebas du boulevard, le long de contre allées arborées aux 33 et 35 de la rue Paul Vaillant Couturier (272 logements / 6 halls).

Ces deux ensembles d'immeubles, bien que construits simultanément (entre 1962 et 1967), n'ont pas, du fait de leur situations géographiques et urbaines distinctes, les mêmes problématiques d'usage et de vie quotidienne pour habitant.e.s.

Paris Habitat est un bailleur social principalement parisien soucieux d'apporter une qualité et un cadre de vie agréable à ses locataires. Favorisant et soutenant les initiatives associatives et collectives sur ses résidences, le bailleur imagine et accompagne des projets culturels innovants pour répondre aux enjeux qui se posent sur ses sites.

Le bailleur social accompagne étroitement l'activité commerciale et associative, soucieux de maintenir une activité dans ses locaux dont l'attractivité reste fragile. On trouve une vingtaine de commerces et d'associations sous les coursives. Depuis plusieurs années, Paris Habitat soutient l'animation locale, favorise la rencontre entre les locataires par le biais d'associations implantées sur le site, et plus particulièrement « deuxième groupe d'intervention » dont l'atelier de curiosité urbaine est situé au 21 ter, boulevard de Stalingrad.



informations pratiques



métro



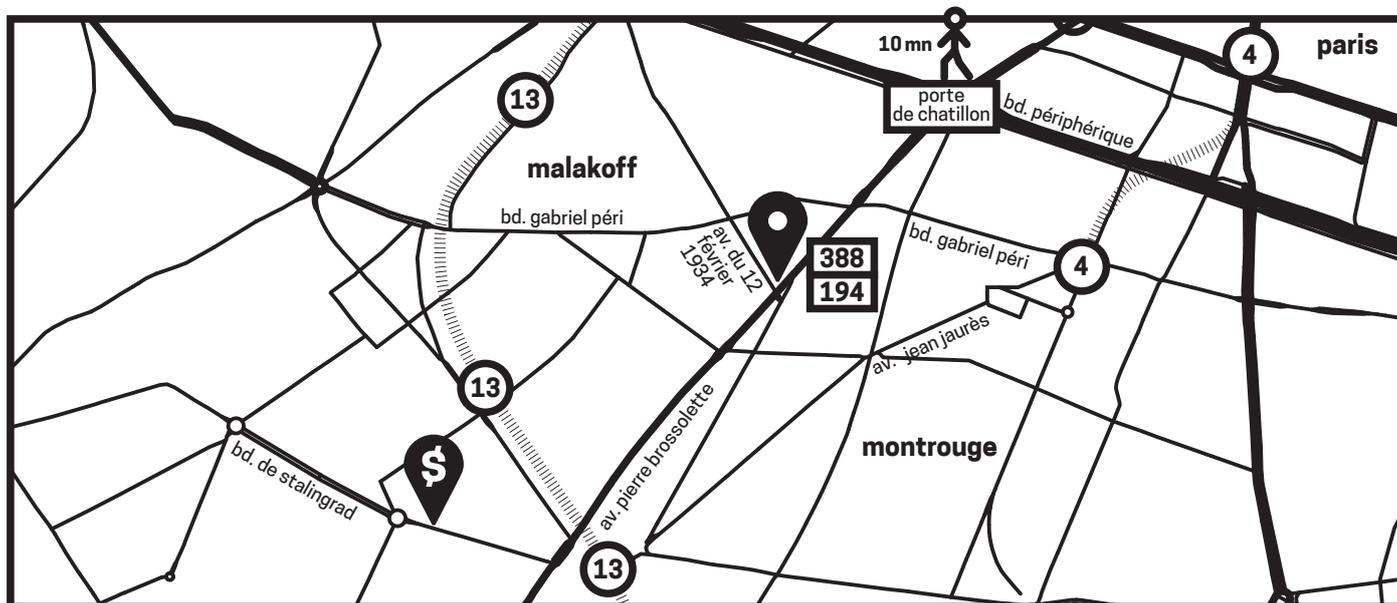
bus



la maison
des arts



la Supérette



accès

maison des arts

105, avenue du 12 février 1934
92240 Malakoff

métro ligne 13

Station Malakoff - Plateau

de Vanves.

métro ligne 4

Mairie de Montrouge

supérette

28 bd. stalingrad
92240 Malakoff

métro ligne 13

Station Etienne Dolet

Station Châtillon Montrouge

contacts

directrice

aude cartier

administration
et production

clara zaragoza

pôle médiation
et éducation artistique

julie esmaelipour

stage en médiation
et communication

robin pfeiffer

pôle projets hors-les-murs
et la supérette

juliette giovannoni

chargée de mission

noémie mallet

accueil et médiation le week-end

muntasir koodruth

partenaires

La maison des arts - la supérette, centre d'art contemporain de Malakoff bénéficie du soutien de la DRAC Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et du Conseil régional d'Île-de-France.

La maison des arts - la supérette, centre d'art contemporain de Malakoff fait partie des réseaux TRAM, BLA! et Art en Résidence.

Les résidences à la supérette sont rendues possibles grâce au soutien de la DRAC Île-de-France et Paris Habitat.

maisondesarts.malakoff.fr
maisondesarts@ville-malakoff.fr
01 47 35 96 94

graphisme : The Shelf Company